



*Le Grand Maître,  
Président du Conseil de l'Ordre*

Paris, le 26 Juin 2009

PL/CA/287

### **A l'attention de tous les VV.: MM.: des Loges**

V.: M.:, mon T.: C.: F.:,

Le G.O.D.F. a participé, avec une forte délégation du Conseil de l'Ordre, à la clôture du Convent de la Grande Loge de France.

En effet, 16 FF.: Conseillers m'entouraient afin de féliciter le nouveau Grand Maître de la G.L.D.F., Alain Noël DUBART pour son élection.

Au cours de mon intervention, j'ai exprimé les idées du G.O.D.F., nos valeurs et nos actions. A ma grande surprise, et celle des participants, le Grand Maître nouvellement élu, répondant à mes propos, nous remercie de notre présence, tout en souhaitant que le G.O.D.F. modifie sa spécificité..., présentant le principe de laïcité comme un acquis suranné et non attaqué, de même que celui de liberté individuelle. Il a également ramené l'action des Lumières à un incident de parcours pour fixer notre origine à la Renaissance. Il définit la maçonnerie comme un espace entre la pratique régulière et stricte du R.E.A.A. transcendée par l'intervention verticale du G.A.D.L.U., le livre de la loi sacrée, l'équerre symbole de la rectitude et le compas symbole de la loi morale.

Répondant également à mes propos, lors de sa prise de parole, le T.: P.: S.: G.: C.: du Suprême Conseil de France du R.E.A.A. devait remettre en cause l'origine historique de la maçonnerie en France, de notre Obédience et de la détention des patentes d'origine du R.E.A.A. par le G.O.D.F. Il insista particulièrement sur leur grande responsabilité en tant que seul garant de la régularité du R.E.A.A.

De plus, je dois rajouter que mon intervention s'est passée dans un énorme brouhaha, suivie par la réponse du G.:M.: de la G.L.D.F. accompagnée d'applaudissement sur les colonnes. Dans ces conditions, à la fin de la cérémonie, je suis allé exprimer le mécontentement de notre délégation, au G.: M.: nouvellement élu, l'informer de notre absence au banquet et qu'en ce qui me concerne les relations ne pourraient être reprises qu'à son initiative.

C'est pour préciser notre position et rappeler nos valeurs que j'ai adressé un courrier, dont tu trouveras copie ci-jointe, au G.: M.: de la G.L.D.F. Ce courrier fait état de notre profond mécontentement mais laisse au G.: M.:, la possibilité de renouer le dialogue avec notre Obédience.

Je souhaitais vous informer rapidement de cette situation compte tenu des relations, souvent fraternelles, que vous entretenez au niveau de vos Orientes avec vos homologues de la G.L.D.F.

Je te prie de croire, V.: M.:, mon T.: C.: F.:, en l'assurance de mes sentiments les plus fraternels.

Pierre LAMBICCHI

P.J. : Courrier à la G.L.D.F.



*Le Grand Maître,  
Président du Conseil de l'Ordre*

**Monsieur Alain-Noël DUBART**  
**Grande Loge de France**  
8, rue Puteaux  
75017 PARIS

PL/CA/286

Paris, le 24 juin 2009

T.:R.:G.:M.:., mon T.:C.:F.:.,

Le dimanche 21 juin dernier, je me suis rendu à l'aimable invitation de la Grande Loge de France afin de participer à la Tenue de clôture de son Convent 6009.

Afin de marquer l'intérêt et la fraternité du Grand Orient de France pour cet évènement, et pour marquer également nos félicitations pour ton accession à la Grande Maîtrise de la Grande Loge de France, je suis venu accompagné de 16 membres du Conseil de l'Ordre.

Lors de mon intervention, je me suis attaché à manifester notre souhait de travailler en commun, dans le respect de nos propres spécificités, en faveur du développement de la Franc Maçonnerie libérale et adogmatique, en rappelant certes notre attachement au principe de la laïcité prise au singulier et sans adjectif. Je suis également intervenu sur une tonalité détendue, voire humoristique, qui me semblait bien correspondre à l'esprit d'un tel évènement fraternel.

Je dois avouer la surprise qui a été la mienne d'entendre par la suite ton intervention en réponse à mes propos, de même que celle du T.:P.:S.:G.:C.: du Suprême Conseil de France, sans compter les applaudissements qui se sont parfois fait entendre à cette occasion sur les colonnes du Temple.

En effet, en s'affirmant notamment comme les seuls gardiens de la stricte pureté du Rite Ecossais Ancien et Accepté, vous avez de fait dénié à toute autre Obédience quelle qu'elle soit la valeur de la pratique du R.E.A.A. qui ne serait pas estampillée "Grande Loge de France". C'est là une vision fort méprisante et bien peu fraternelle qui a été exprimée.

De la même manière, l'exposé relatif aux conceptions de la spiritualité m'a semblé assez radical et particulièrement restrictif.

.../...

J'ai également pu constater le fossé très important qui nous sépare désormais sur la laïcité et sur la manière dont elle est définie et envisagée à la Grande Loge de France. Partisan de la laïcité "ouverte" à ce que je comprends, vous semblez considérer qu'il y aurait donc des tenants d'une laïcité "fermée", par définition intolérante, bêtement anti-cléricale et fleurant bon le Combisme.

Cette vision, si c'est bien celle de la Grande Loge de France, outre son caractère caricatural, ne me semble pas de bon augure pour espérer travailler sur des chantiers d'intérêt commun en France ou en Europe notamment.

De plus tu as relégué au rang d'épiphénomène notre origine historique mutualiste, ainsi que le rôle des Lumières pour nous rattacher à la Renaissance, ce qui fait penser, à notre sens, à un révisionnisme historique peu réaliste.

Enfin, je ne reviendrai pas sur les propos du T.:P.:S.:G.:C.: du Suprême Conseil de France, ouvertement polémiques, m'interpellant personnellement et sur un ton raide et bien peu fraternel, sachant par ailleurs que je ne pouvais pas y répondre.

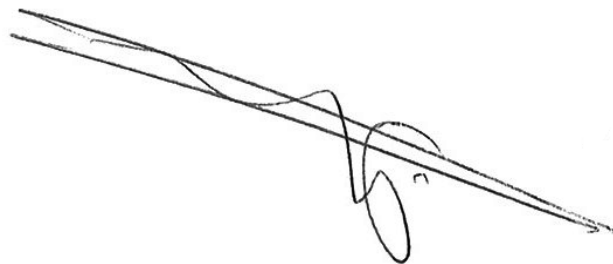
Compte tenu de cette ambiance et de ces propos inamicaux, j'ai quitté la Tenue de clôture de votre Convent avec l'ensemble de la délégation du Grand Orient de France sans pouvoir participer au banquet qui devait suivre.

Je le regrette vivement car nous étions venus encore une fois très nombreux pour poser un acte de respect et de fraternité entre nos deux Obédiences.

Peut-être s'agit-il d'un malentendu et d'une mauvaise interprétation de notre part des propos qui ont été tenus à cette occasion ?

Si ce devait être le cas, il t'appartient de m'apporter les éclaircissements nécessaires et la confirmation des intentions bienveillantes de la Grande Loge de France à l'égard du Grand Orient de France.

Je te prie de croire, T.:R.:G.:M.:., mon T.:C.:F.:., en l'assurance de mes sentiments les plus fraternels.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pierre Lambicchi', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.

Pierre LAMBICCHI